

Gouvernance des ESH

Date :

Durée : 3.00 heures

Lieu :

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 450.00 € HT / participant, soit 540.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

Renforcez votre expertise en gouvernance et devenez un acteur clé dans la gestion des ESH : une formation essentielle pour maîtriser les enjeux, les responsabilités et les bonnes pratiques d'une gouvernance efficace et responsable.

Profils des apprenants

- Directeurs généraux
- Directeurs financiers
- Secrétaires généraux
- Juristes
- Assistants en charge de l'organisation des ESH

Prérequis

- Absence de prérequis

Objectifs pédagogiques

- Connaître la gestion du secrétariat juridique des conseils d'administration et des assemblées générales de sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré.

Contenu de la formation

- I. Les droits à faire des ESH
 - A. La conformité de l'activité exercée à l'objet social
 - B. Le champ de compétence territoriale
 - C. Les nouveautés issues de la loi ELAN
 - D. Le contrôle de l'ANCOLS
- II. Le rôle des organes sociaux
 - A. Actionnaires
 - B. Assemblée Générale
 - C. Conseil d'administration / de surveillance
 - E. Directoire
 - F. Entrée au conseil d'administration / de surveillance d'un nouvel administratif
 - G. Compétence du conseil d'administration / de surveillance
 - H. Organisation et tenue du conseil d'administration / de surveillance

SEBAN & ASSOCIES

282 boulevard Saint-Germain 75007 Paris | Tél : 01.45.49.48.49 | Fax : 01.45.49.33.59 |

formation@seban-avocat.fr | www.seban-associes.avocat.fr

SIRET 434 838 314 00046 – N° déclaration d'activité : 11 75 51367 75

- III. La prévention des conflits d'intérêts : prise illégale d'intérêt et conventions réglementées
 - A. La prise illégale d'intérêt
 - B. Les conventions réglementées
- IV. La préparation de l'assemblée générale
 - A. La préparation de l'assemblée générale
 - B. La tenue de l'assemblée générale

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE- formation@seban-avocat.fr
- Intervenante : Anne-Christine FARCAT, Avocate associée - acfarcat@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Espace extranet individualisé reprenant toutes les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme de la formation, guide d'utilisation Zoom.
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique déposé sur votre espace extranet individualisé à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement pour le suivi de l'exécution de la formation
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Evaluation d'entrée pour déterminer votre niveau de connaissance avant la formation
- Evaluation des acquis à la fin de la formation via un quiz
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, un questionnaire de satisfaction à chaud vous sera transmis à la fin de formation.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024: 91%

Programme créé le 14 novembre 2024 - Version 2